

Ecrit par le 25 août 2024

## Mazan : Forum des associations et fête du sport le samedi 5 septembre



La Ville de [Mazan](#) organise le Forum des associations et célèbre le sport ce samedi 5 septembre au pôle culturel Francine Foussa ainsi qu'au plateau sportif du collège André Malraux. Au programme : découverte des activités des associations culturelles, de loisirs, caritatives et sportives présentes sur la commune. Tout au long de la matinée, des animations gratuites et des démonstrations sportives seront mises en place. Pour les enfants : balade en poney, jeux gonflables, accrobranche et mur d'escalade. A noter que le port du masque est obligatoire pour tout personne âgée de 11 ans et plus.

**Samedi 5 septembre. 9h à 14h. Pole culture Francine Foussa et plateau sportif du collège. 85**

Écrit par le 25 août 2024

**Chemin des Collégiens. Mazan. Accès libre. 04 90 69 70 19.**

## Mazan : un afterwork en immersion dans l'appellation Ventoux



**Les soirées de dégustation en accords 'mets & vins' de l'[Espace Terroir](#) de Carpentras font une halte au [Domaine Vindémio](#) à Mazan le temps d'un afterwork riche en découvertes.**

Alors que le temps des vendanges a sonné et avant que les vignerons des AOC Ventoux ne cueillent la récolte 2020, l'Espace Terroir de Carpentras fait un focus sur le millésime 2019 qui pourrait s'inscrire comme l'un des grands de ce début du siècle pour l'Appellation. Pour cet afterwork qui se déroulera au

Écrit par le 25 août 2024

Domaine Vindémio à Mazan, seront proposées des dégustations des trois cuvées du millésime 2019 de ce domaine bio en association avec les créations culinaires du Chef du restaurant Au fil de la dégustation à Malaucène.

**Jeudi 3 septembre. 18h30 à 20h. Domaine Vindémio. 1258, La Venue de Carpentras. Mazan. Tarif 10 €. Inscription obligatoire auprès de l'Espace Terroir de l'Office de Tourisme Ventoux-Provence au 04 90 63 00 78 / [espace-terroir@ventouxprovence.fr](mailto:espace-terroir@ventouxprovence.fr).**

## Mazan : 'Rouvrir le monde' de la culture aux enfants durant l'été



Écrit par le 25 août 2024

**Jusqu'au 28 août, la [Ville de Mazan](#) accueille 'Rouvrir le monde', un dispositif permettant à des artistes de partager leur expérience et leur passion auprès des enfants accueillis dans les centres de loisirs.**

'Rouvrir le monde', c'est un projet placé sous l'égide du ministère de la Culture qui permet à des artistes de travailler pour des structures collectives accueillant des enfants durant l'été. Cette année, le centre de loisirs de la Ville de Mazan reçoit chaque matin l'auteur Alain Ubaldi de la compagnie Kit jusqu'au 28 août. De l'écriture de l'histoire à la mise en scène en passant par le jeu d'acteur, l'auteur aborde toutes les facettes d'un spectacle en compagnie des jeunes qui peuvent ainsi appréhender la création d'une pièce dans son ensemble. A noter que le prochain spectacle de la compagnie Kit, 'Riviera', sera accueilli en janvier 2021 à la Boiserie de Mazan.

---

## Commémoration : Mazan effacé du souvenir ?

Invité par le maire du Beaucet à assister à la cérémonie en mémoire [des fusillés du 2 août](#) 1944, Georges Michel, premier adjoint devait représenter Louis Bonnet, maire de Mazan, lors de cette commémoration où l' élu devait déposer une gerbe au nom de la municipalité. Une présence qui n'a pas semblé au goût d'une association présente qui lui aurait signifié qu'il n'était pas prévu qu'un élu de Mazan participe à ce dépôt de gerbes. Un refus manifestement justifié par l'appartenance politique de Georges Michel, délégué départemental adjoint du RN (rassemblement national) en Vaucluse.

« De quel droit se permet-on ainsi de juger le choix des Mazanais le 28 juin dernier ?, s'insurge Louis Bonnet qui assure que l'on aurait expliqué à son 1<sup>er</sup> adjoint que ce 'boycotte' était dû aux « résultats des élections municipales à Mazan ».

### Signalement au procureur de la République

« Ces propos sont bien sûr une insulte à Georges Michel, élu municipal, chevalier de la Légion d'honneur, colonel en retraite qui a servi durant 31 ans sous notre drapeau de façon exemplaire. Ces propos sont enfin une insulte à Mazan, aux Mazanais et aux Mazanaises », poursuit le maire qui « rappelle que le Code pénal proscrit les discriminations entre les personnes à raison de leurs opinions politiques. Ce grave incident fera l'objet d'un compte rendu à monsieur le préfet de Vaucluse et d'un signalement au procureur de la République. »

### Des désaccords avec la Cove

La présence de deux élus RN dans au sein de la nouvelle majorité municipale de Mazan ne semble pas

Ecrit par le 25 août 2024

entraîner des blocages que lors des manifestations du souvenir. Il y a quelques jours, l'élection des 12 vice-présidents de la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) et 6 conseillers délégués avait déjà donné lieu à des désaccords avec Mazan notamment.

Le successeur d'Aimé Navello à la tête de cette commune de près de 6 000 habitants avait alors reprochait que « pour la première fois sa commune, deuxième ville en taille avec Sarrians au sein de l'agglomération, ne participe pas à l'exécutif de cette collectivité. »

De son côté, la nouvelle présidente de l'intercommunalité, la conseillère régionale LR (Les Républicains) Jacqueline Bouyac avait précisé que « Mazan n'était pas exclue » et que son maire « pouvait participer à toutes les commissions qu'il voulait. »

---

## Mazan : le maire attribue leurs délégations à ses adjoints

Après avoir été désigné maire à l'issue du vote du conseil municipal du 3 juillet dernier, Louis Bonnet vient d'attribuer leurs délégations aux 8 adjoints élus lors de cette première séance.

Désigné parmi les 29 conseillers municipaux, il s'agit de :

- Georges Michel, 1<sup>er</sup> adjoint, délégué à la communication et au patrimoine.
- Joséphine Audrin, 2<sup>e</sup> adjointe, déléguée à l'urbanisme et à l'économie.
- René Cecchetto, 3<sup>e</sup> adjoint, délégué à la sécurité, à la jeunesse et aux marchés.
- Geneviève Gaborit-Dupille, 4<sup>e</sup> adjointe, déléguée aux finances et aux ressources humaines.
- Jean-Louis Bourrie, 5<sup>e</sup> adjoint, délégué aux travaux, à la voirie et à l'environnement.
- Marie-Hélène Morel, 6<sup>e</sup> adjointe, déléguée à la solidarité, aux seniors et au CCAS (Centre communal d'action sociale).
- Silvère Jouberteau, 7<sup>e</sup> adjoint, délégué aux affaires scolaires et au sport.
- Sophie Clément, 8<sup>e</sup> adjointe, déléguée à la culture, aux festivités et à l'événementiel.

# Mazan : rénovation des façades avec Soliha 84



A l'occasion de son dernier conseil municipal, la commune de Mazan vient de renouveler le partenariat la liant avec l'association Soliha 84 habitat et territoires (ndlr : anciennement Habitat et développement de Vaucluse). Cette convention déjà renouvelée en 2018, achevée en fin mars dernier, permettant à la structure associative d'assurer les missions d'animation d'un Point information amélioration de l'habitat ancien et de suivi de l'opération façades.

Cet accord s'inscrit dans la volonté de la commune de poursuivre la revitalisation et la valorisation du bâti ancien en complément des interventions de la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) dans le cadre de son Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah).

Pour l'opération façades, le nombre prévisible de façades subventionnables serait de 5 par an, pour un montant correspondant à 30% du montant des travaux, plafonnés à 2 000 € maximum par façade. Par

Ecrit par le 25 août 2024

ailleurs, concernant le Point Information la rémunération de Soliha 84 comprendra une partie fixe qui s'élèvera à 450 € par trimestre et une partie variable qui s'élèvera à 200 € par dossier de demande de subvention déposé (hors OPAH Multisite).

## Mazan : la Bibliothèque rouvre ses portes au public



Depuis le 2 juin, la bibliothèque de la commune a rouvert ses portes aux habitués. Il est désormais

Ecrit par le 25 août 2024

possible de consulter et réserver un ouvrage sur place aux horaires d'ouverture habituels. Néanmoins, Covid-19 oblige, certaines règles ont été mises en place. L'entrée s'effectue par le portail principal tandis que la sortie se trouve du côté des jardins. La bibliothèque ne reçoit pas plus de 10 personnes à la fois et un sens de circulation unique a été matérialisé avec un marquage au sol. Le port du masque et le lavage des mains sont obligatoires et les enfants de moins de 11 ans doivent impérativement être accompagnés d'un adulte. Les retours s'effectuent toujours par la boîte située à l'extérieur de la bibliothèque et chaque ouvrage est mis en quarantaine 5 jours puis désinfecté avant d'être passé en retour.

**Horaires d'ouverture : le lundi de 10h à 12h et de 15h à 18h30, le mardi de 15h30 à 18h30, le mercredi de 10h à 18h30, le vendredi de 15h30 à 18h0 et le samedi de 10h à 12h.**

**Réservation en ligne sur [www.bibliotheques.lacove.fr](http://www.bibliotheques.lacove.fr). 04 90 69 82 76.**

---

## Réouverture de la mairie de Mazan



Ecrit par le 25 août 2024



Ecrit par le 25 août 2024

## **Alors que le déconfinement se poursuit, la mairie de Mazan rouvre ses portes au public.**

Désormais l'entrée se fera du côté des jardins et la sortie par la place du 11 Novembre, ceci afin d'éviter les croisements superflus entre les usagers. Pour les personnes à mobilité réduite, l'entrée s'effectuera par la place du 11 Novembre qui est équipée d'une rampe d'accès. Concernant les règles à l'intérieur du bâtiment, une seule personne à la fois sera autorisée à pénétrer le hall d'accueil et seulement après avoir utilisé le gel hydroalcoolique disponible à la porte d'entrée. Il ne sera pas possible de circuler à l'intérieur de la mairie ni d'utiliser les couloirs ou les escaliers. Quant au service urbanisme, il reste accessible uniquement sur rendez-vous (04 90 69 47 87) pour les dossiers ne pouvant être traités à distance. Enfin, s'il n'est pas obligatoire, le port du masque est vivement recommandé et il est préférable de venir muni de son propre stylo.

---

## **Mazan rouvre son école et distribue des masques aux habitants**

Ecrit par le 25 août 2024



Depuis samedi 9 mai, les services municipaux organisent la distribution des masques gratuits aux habitants de la commune.

À ce jour, plus de 3 000 demandes ont été enregistrées. Une première distribution par boîtes aux lettres est en train d'être réalisée et se poursuivra dans les jours à venir tandis qu'une deuxième vague de masques est attendue pour le 14 mai et sera distribuée dès que possible. Par ailleurs, mardi 12 mai, le groupe scolaire de la Condamine rouvre ses portes aux élèves. L'établissement et les services municipaux ont mis en place un protocole conséquent pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions qui soient : la distanciation entre les élèves dans les classes sera appliquée et des distributeurs de savon et essuie-mains ont été installés dans chaque salle occupée par les enfants. Concernant la cantine et à compter du 25 mai, la mairie va offrir aux élèves un service de repas froids en collaboration avec les restaurateurs de la commune. Quant à l'arrivée et au départ des élèves, un cheminement piétonnier sera déployé afin de fluidifier les déplacements et ainsi éviter tout regroupement.

Légende photo = La commission des Affaires scolaires de la commune de Mazan s'est réunie à la Boiserie

Ecrit par le 25 août 2024

le mercredi 6 mai dernier en respectant les mesures de distanciation sociale.